

LA NAVETTE CASAMONTOISE



**CHIRASSIMONT
2014**

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT de Mairie

Horaires d'ouvertures au public

- Mardi au vendredi
 - de 8h30 à 11h30
- Samedi
 - de 9h30 à 12h00

Contact

- Tél : 04.77.62.43.31
- Fax : 04.77.62.45.37
- Email : mairie.chirassimont@copler.fr

Permanence de M. le Maire et ses adjoints

- Sur RDV

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouvertures au public

- Mardi au vendredi
De 8h30 à 11h30
- Samedi
De 9h30 à 12h00



Heure limite de dépôt de courrier

- Lundi au samedi
12h00

CARTE D'IDENTITÉ

(Durée de validité et conditions de délivrance)

La mesure concernant l'allongement de la durée de validité s'applique aux **cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**. Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des **personnes mineures au 2 janvier 2004 conservent en revanche une durée de validité de 10 ans et doivent faire l'objet d'un renouvellement**.

Ainsi, en l'absence de changement d'état civil ou de domicile, il ne sera pas procédé au renouvellement des cartes nationales d'identité des usagers concernés par cette mesure.

La carte nationale d'identité n'est pas un document de voyage. En conséquence, pour les personnes qui souhaitent voyager, veuillez consulter le site du ministère des Affaires Etrangères en privilégiant l'utilisation d'un passeport plutôt qu'une carte d'identité portant une date de fin de validité dépassée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens qui atteignent leur 16^e année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national.

- Pour la 1^{ère} période, les jeunes nés entre le **1^{er} octobre et le 31 mars** :
Recensement en janvier, février et mars
- Pour la 2^e période, les jeunes nés entre le **1^{er} janvier et le 30 juin** :
Recensement en avril, mai et juin
- Pour la 3^e période, les jeunes nés entre le **1^{er} avril et le 30 septembre** :
Recensement en juillet, août et septembre
- Pour la 4^e période, les jeunes nés entre le **1^{er} juillet et le 31 décembre** :
Recensement en octobre, novembre et décembre

Pour tous renseignements sur les dossiers, contacter la plateforme administrés au 04.37.27.25.07, du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-16h30, le vendredi 8h – 11h30

Le Mot du Maire



Pour communiquer sur les réalisations en cours et les perspectives, nous avons pris la décision de publier une seule navette par an, permettant également aux associations de présenter leurs activités de l'année écoulée et leurs projets. Ce document rassemble des informations pratiques, c'est l'ensemble de la vie de notre Commune qui est relatée.

Profondément renouvelé aux dernières élections, après une courte période d'évaluation votre conseil Municipal a tracé quelques axes de travail, qui sont précisés dans cette navette.

Un projet de PLU avait débuté en 2007 puis abandonné, nous l'avons relancé, il doit aboutir en cours d'année 2015. En parallèle nous entreprenons un travail d'évaluation pour la revitalisation du centre bourg.

L'installation du commerce d'alimentation dans un lieu approprié est une priorité, nous devons assurer la pérennité de cette activité qui au-delà d'un service de proximité est un lieu de rencontre apprécié de tous. Avec l'achat d'une licence (débit de boisson) l'objectif d'un multi-service, seul commerce du village, sera soutenu pour son installation par des aides spécifiques, notre Conseiller général suit avec attention ce dossier.

Embellir notre village pour retrouver un centre bourg attractif est un travail de longue haleine, nous avons sur ce point une volonté qui doit être soutenue par tous et en particulier par les propriétaires. Nos moyens sont limités, néanmoins il est dans notre mission de ne pas laisser notre village s'endormir avec des portes closes.

Concernant la vie économique et l'installation d'activités destinées à soutenir l'emploi, les perspectives sont très restreintes. Des zones de construction ont été définies l'année dernière par les communes qui forment la Cople et confirmées en juillet dernier par la préfecture. Aucune perspective sur notre territoire, en conséquence les éventuels projets sont orientés sur les zones retenues. Seules les activités en place peuvent se développer, celles qui pourraient s'installer sont limitées aux locaux disponibles.

Beaucoup d'incertitude planent sur la réorganisation territoriale, les élus locaux ne sont pas toujours au centre des débats. Si une évolution est nécessaire, l'échelon local a l'intérêt de la proximité, d'autant plus que les communautés de communes sont dans l'obligation de se regrouper avant fin 2016. Une mutualisation des moyens est indispensable et souhaitable pour limiter les charges financières.

Le budget 2014 avait été voté par le précédent Conseil, par contre les taux d'imposition restaient à fixer, nous avons choisi de ne pas les augmenter et la taxe d'aménagement a été réduite de 3 à 2,5%. Par contre les bases qui n'ont pas été revues depuis très longtemps seront prochainement réactualisées, pour revenir dans la moyenne pratiquée dans le département pour les communes de moins de 500 habitants. Nous savons que les dotations de l'Etat vont baisser et que nos charges sont difficiles à compresser, d'autant plus que l'organisation du temps d'activité périscolaire est une nouvelle charge. En conséquence nos ambitions seront limitées.

Les nombreux projets évoqués dans cette publication vont occuper notre mandat, comme chacun le sait la situation générale est difficile, malgré les contraintes votre Conseil Municipal est volontaire et saisira toutes les opportunités pour développer notre village.

A toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et, une bonne année 2015.

Jean Paul JUSSSELME

BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

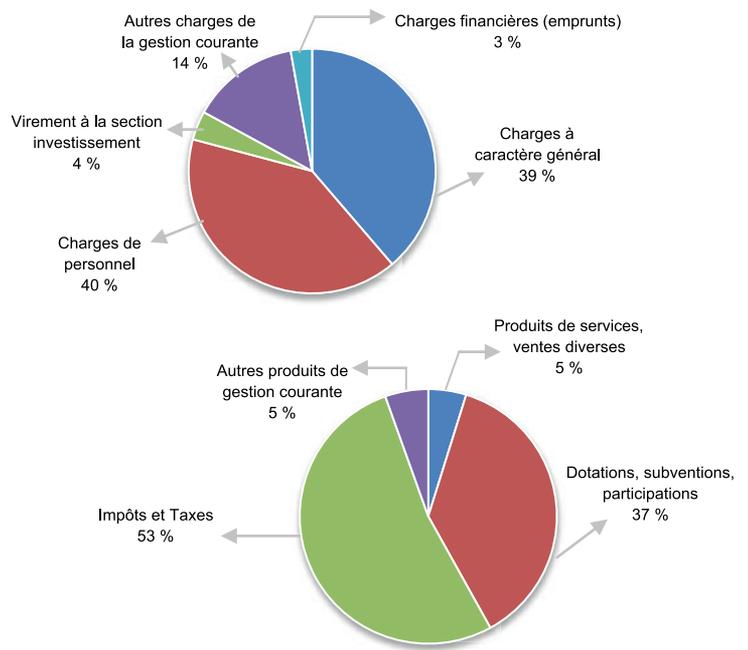
LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

Charges à caractère général	100 050 €
Charges de personnel	104 250 €
Virement à la section investissement	9 833 €
Autres charges de la gestion courante	36 678 €
Charges financières (emprunts)	7 200 €
TOTAL	258 011 €

RECETTES :

Produits des services, ventes diverses	12 300 €
Dotations, subventions, participations	96 011 €
Impôts et taxes	135 700 €
Autres produits de gestion courante	14 000 €
TOTAL	258 011 €



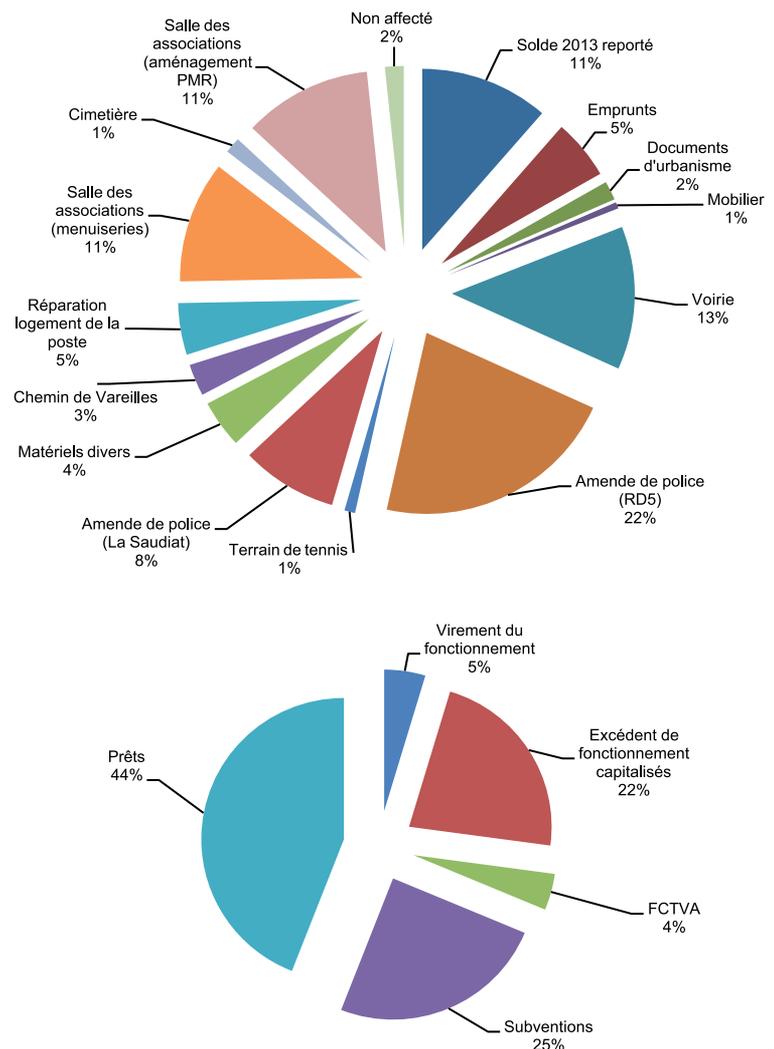
L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

Solde 2013 reporté	24 029.87 €
Emprunts	11 300 €
Documents d'urbanisme	3 569.50 €
Mobilier	1 200 €
Réparation logement de la poste	9 746.54 €
Salle des associations (menuiseries)	22 900 €
Cimetière	3 000 €
Salle des associations (aménagement PMR)	24 000 €
Amende de police (RD5)	45 812 €
Terrain de tennis	2 000 €
Matériel divers	9 000 €
Amende de police (La Saudiat)	18 000 €
Chemin de Vareilles	6 000 €
Voirie	27 000 €
Non affecté	3 500 €
TOTAL	211 057.91 €

RECETTES :

Virement du fonctionnement	9 833 €
FCTVA (fonds de compensation de la TVA)	8 800 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	47 421.86 €
Subventions	52 000 €
Prêt	93 003.05 €
TOTAL	211 057.91 €



Le PLU (plan local d'urbanisme) est en cours d'élaboration, il est réalisé selon une formule allégée sachant qu'une carte communale avait été prescrite dans un premier temps. Il s'agit d'établir un document d'urbanisme qui permet de se doter des outils nécessaires pour maîtriser l'aménagement et le développement.

Délégué pour la Copler au sein de la commission SCOT centre Loire (schéma de cohérence territoriale) je mesure tout l'intérêt de nous inscrire dans les perspectives d'aménagement de notre territoire.

Nous lions à ce plan la revitalisation du centre bourg, toutefois il convient de noter que certains souhaitent habiter en zone rurale en dehors du bourg. Nous avons engagé des contacts avec les propriétaires afin de permettre des constructions sur la commune. La rétention foncière est un blocage pour l'accueil de nouveaux habitants, le PLU va nous aider à faire évoluer cette situation.

L'élaboration de ce plan nous oblige à travailler à une urbanisation limitée et maîtrisée en terme de localisation, ainsi nous tenons compte des réseaux divers (eau assainissement électricité) L'objectif est également la protection des espaces naturels, agricole et forestier et la préservation des continuités écologiques. Dans le cours de l'année la population sera invitée à une concertation sur ce plan.

Jean-Paul JUSSELME

TAXE D'AMENAGEMENT

Elle remplace la TLE (taxe locale d'équipement), payée par un propriétaire après la construction d'une maison individuelle. Pour le calcul de cette taxe, une valeur forfaitaire est déterminée en euros/m².

A cette valeur est appliqué un taux en pourcentage, qui donne le montant de la taxe d'aménagement. La commune décide seulement du taux en pourcentage.

Pour 2015, le Conseil Municipal a fixé un taux de 2.5%.

Toutefois, le taux et les exonérations fixés peuvent être modifiés chaque année.

Cette taxe remplacera également au 1^{er} janvier 2015, la TRE (taxe de raccordement aux égouts).

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Dorénavant, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne peut vous aider pour la réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif non conforme.

L'aide est d'un montant maximum de 4 000€ soit 50% du montant des travaux avec un plafond de 8 000€ TTC. Cette aide est soumise à de nombreux critères pour être attribuée.

Pour tout renseignements, veuillez contacter la Copler

Aides en direction des travaux d'amélioration de l'habitat

En partenariat avec le Conseil général de la Loire, la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER) lance un dispositif d'amélioration de l'habitat privé.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Conseil général de la Loire à savoir :

- Réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie)
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie

Dès 2015, un accompagnement individuel sera proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat.

La CoPLER a décidé de consacrer 60 000€ sur 3 ans pour financer ce programme.

Les aides mobilisables varient en fonction du projet et des ressources du foyer.

Pour tous renseignements contacter le PACT au 04 77 43 08 80

objectif	Type de travaux
Lutte contre l'habitat indigne	Redistribution des pièces Mise aux normes électriques Remplacement sanitaires Isolation murs et planchers Système de chauffage
Lutte contre la précarité énergétique	Remplacement chauffage vétuste Isolation thermique Menuiseries, ventilation Energie renouvelable
Adaptation au vieillissement et handicap	Remplacement baignoire en douche Rampe accès Monte escalier
<i>Les objectifs sont cumulables</i>	<i>Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées</i>

Commissions communales

Bâtiments	Bruno MUZEL – Marie-Laure BERCHOUX – Gisèle VERNE – Guy FUYATIER
Affaires scolaires	Agnès BONNEFOY – Ludovic CHETAIL – Séverine CHEVRON
Voirie	Alain ROCHARD – Marie-Claude GUILLARD – Ludovic CHETAIL – Bruno MUZEL
Finances	Maire + adjoints – Pascal CRIONAY – Séverine CHEVRON
Urbanisme –PLU	Maire + adjoints – Ludovic CHETAIL
CAO	Maire + adjoints – Marie-Laure BERCHOUX – Pascal CRIONAY – Gisèle VERNE
CCAS	Agnès BONNEFOY – Gisèle VERNE – Maire Claude GUILLARD – Marie Laure BERCHOUX
Assainissement : suivi du réseau	Bruno MUZEL – Alain ROCHARD – Marie-Claude GUILLARD
Communication	Jean-Paul JUSSELME – Gisèle VERNE – Séverine CHEVRON – Marie-Laure BERCHOUX
Embellissement-Propreté-Environnement	Guy FUYATIER – Séverine CHEVRON – Gisèle VERNE – Agnès BONNEFOY
Vie associative	Gisèle VERNE – Marie -Laure BERCHOUX
Vie économique - artisanat	Pascal CRIONAY – Bruno MUZEL
Habitat	Ludovic CHETAIL – Guy FUYATIER – Agnès BONNEFOY

Les responsables des commissions sont identifiés en caractères gras

Représentants de la commune :

SIEL : Bruno Muzel – Ludovic Chetail (suppléant)

RLN : Guy Fuyatier – Pascal Crionay (suppléant)

DÉFENSE : Pascal Crionay

Chargé(e) de suivre :

Gestion de la salle d'animation : Bruno Muzel

Le cimetière : Guy Fuyatier

La bibliothèque : Gisèle Verne

Liste électorale : Marie -Claude Guillard – Agnès Bonnefoy (suppléante)

Votre Conseil Municipal

Jean-Paul JUSSELME	MAIRE
Bruno MUZEL	1° ADJOINT
Agnès BONNEFOY	2° ADJOINT
Alain ROCHARD	3° ADJOINT
Marie-Laure BERCHOUX	
Pascal CRIONAY	
Marie-Claude GUILLARD	
Gisèle VERNE	
Guy FUYATIER	
Séverine CHEVRON	
Ludovic CHETAIL	

ASSAINISSEMENT

Après 2 tranches de travaux pour la séparation des réseaux eaux pluviales – eaux usées une troisième tranche débutera en 2015 sur le versant route de St Cyr de Valorges.

Le terrain nécessaire à la construction d'une nouvelle station d'épuration avec filtrage par lit de roseaux est en cours d'achat.

Le dossier sera établi en 2015 pour une prévision de travaux en 2016.

VOIRIE 2014

- Réfection du chemin d'accès du hameau « Chez Michard » par empierrage
- Enrochement du talus de soutien du chemin de « La Saudiat » et réaligement du talus supérieur
- Réfection des talus du chemin de « Vareilles » par enrochement suite aux crues de l'orage du 04 août dernier
- Goudronnage ; une partie du chemin de « La Casse » a été fait à partir de la route de St Cyr, une autre tranche sur le chemin de « La Sauvetey » en direction de la ferme Berchoux ainsi que le début du chemin jusqu'à l'entrée de l'Artisanale du Bois.

Pour 2015 nos projets sont la réalisation des abords du lotissement et de la rue neuve

Clin d'œil de l'hiver :



Attention l'hiver ça glisse... en cas de patinage, regardez vos pneumatiques avant de vous adresser en mairie



Alain Rochard

LA VIE DE NOTRE ÉCOLE

Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

Notre école a connu de nombreux changements à la rentrée 2014

La fermeture d'une classe a obligé une nouvelle répartition des classes :

	Enseignants	Nombre élèves
Ecole de Chirassimont (04 77 62 41 62)		
Maternelle	Mme Vanessa BENETIERE	23
CP-CE1-CE2	Mr André BAISSAT	23

	Enseignante	Nombre élèves
Ecole de Machézal (04 77 62 42 47)		
CM1-CM2	Mme Caroline MONET	20

soit un total de	66 élèves
------------------	-----------

Les nouveaux rythmes scolaires ont modifié les horaires scolarisés :

	Matin	Après midi	TAP (*)
Lundi	8 H 30 - 11h30	13H30 - 16H30	
Mardi	8 H 30 - 11h30	13H30 - 15H00	15H00 - 16H30
Mercredi	8 H 30 - 11h30		
Jeudi	8 H 30 - 11h30	13H30 - 16H30	
Vendredi	8 H 30 - 11h30	13H30 - 15H00	15H00 - 16H30

(*)TAP : Temps d'Activités Périscolaires

L'organisation des **TAP** est assurée par les communes du RPI, une participation financière annuelle de 25 € par enfant est demandée aux familles.

Après un trimestre de fonctionnement, le bilan semble positif malgré un nombre important d'enfants inscrits.

Des intervenants sportifs et d'éveil musical encadrent les enfants les mardis.

Le vendredi diverses activités (arts plastiques, jeux etc . . .) sont proposées par Nathalie et Françoise.

Les enfants du R. P. I peuvent bénéficier d'une garderie (matin et soir) et de la cantine.

A ce jour, celles -ci se trouvent sur Machézal. L'organisation pratique de la cantine est gérée par le sou des écoles.

Agnès BONNEFOY



BATIMENTS

Dans ce 1er numéro, je vais vous présenter l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune, les travaux réalisés ces dernières années et les premiers projets de la nouvelle équipe.

Quelques mots pour remercier l'ancien conseil municipal qui avait fait de l'entretien des bâtiments une de ses priorités. D'importantes sommes ont en effet été consacrées pour différents travaux.

Notre commune est propriétaire de six ensembles de bâtiments correspondant à une surface de toitures de 2300 m² et une surface de plancher d'environ 4000m².

- 1- **LA MAIRIE** : ce bâtiment regroupe toutes les activités de la mairie, de l'agence postale et de la bibliothèque depuis 1997. Plusieurs salles dans les étages ont été rénovées ces dernières années (environ 10 000 € de travaux), elles sont utilisées par plusieurs associations et pour le stockage des archives municipales. Aucun gros travaux ne sont prévus à cours terme.



- 2- **L'ECOLE** : composée de quatre salles, deux préaux et la cour centrale, ce lieu est assez fonctionnel, agréable et bien situé dans le village. Pas de gros travaux dernièrement cependant une réflexion est engagée avec l'obligation de mises aux normes handicapées, sur une réorganisation des locaux de la maternelle assez anciens. (porte d'entrée, sanitaires, etc...)

- 3- **LE BATIMENT DE LA POSTE** : ensemble de quatre logements (aujourd'hui tous loués) dont un duplex rénové en 2012 et 2014 (15 000 € de travaux). L'ancien bureau de poste est provisoirement utilisé par l'épicerie et le dépôt de pain. En 2013, la toiture a été refaite et la façade nettoyée pour un coût total de 20 000 €.

- 4- **LA SALLE D'ANIMATION RURALE** : Cette ancienne usine a été transformée en une salle de spectacle en 2010. La population attendait depuis fort longtemps un tel équipement. Aujourd'hui, il est très apprécié de tous, avec une superficie bien adaptée aux manifestations du village et également pour les fêtes privées (utilisation environ 20 week-end par an).

Le coût pour aménager ce lieu a été important mais grâce aux subventions, il demeure une charge financière supportable pour la commune (230 000 € d'emprunts). Actuellement les locations couvrent les frais de fonctionnement. Au sous-sol des sanitaires ont été aménagés en 2010 pour le personnel communal (coût 10 000 €). Nous réfléchissons également sur une utilisation complémentaire du sous-sol trop vaste pour le local cantonnier.



5- LA SALLE DES ASSOCIATIONS :

Notre ancienne salle des fêtes est très utilisée par les associations pour leurs activités régulières (MJC, Club du 3^{ème} Age, L'Indépendante, école..) mais également souvent louée pour des petites manifestations privées. Les toitures de cette salle et de l'ancien lavoir ont été refaites en 2012, coût total 25 000€. Toutes les menuiseries remplacées en 2014 pour une meilleure isolation et un confort d'utilisation (volets), pour un montant de 18 000 €. Pour faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite, nous allons réaliser une rampe accessibilité devant la salle début 2015 avec un aménagement du parking.



- 6- **LE PATRIMOINE RELIGIEUX** : il comprend l'église et les deux chapelles du cimetière ainsi que le saint sépulcre en grotte sous les croix du calvaire. Toute notre attention se porte sur les toitures pour éviter les infiltrations. Certaines rénovations sont à prévoir dans les prochaines années.

Avec ce petit résumé vous pouvez vous rendre compte des sommes importantes consacrées à l'entretien du bâti communal. Il y a également 8 000 € sur le budget de fonctionnement consacré aux réparations imprévues et de l'entretien quotidien.

Pour l'avenir, la nouvelle équipe municipale souhaite poursuivre cette même dynamique.

Cette année 2015 nous allons travailler sur 3 projets :

- Aménagement d'un local plus adapté pour l'activité d'un multiservices
- La restructuration des sanitaires et de l'entrée de l'école maternelle
- La rénovation de l'ancien appartement de l'instituteur
- La rénovation des abats sons à la Chapelle Notre Dame de Pitié

Bruno MUZEL

EMBELLISSEMENT

Les membres de la commission se sont réunis courant avril et ont fait le point concernant les différents lieux de fleurissement.

Plusieurs endroits sont à améliorer en propreté, tailles et mise en valeur de certains ouvrages.

Il a été décidé de fleurir pour cette année à peu près aux mêmes endroits qu'habituellement.

Guy FUYATIER



Calendrier des associations

JANVIER

Samedi 24 Comité des Fêtes – **Pasta Party**

FÉVRIER

Dimanche 1^{er} L'Indépendante – **Concours de belote**

Dimanche 22 Chasse – **Concours de belote**

MARS

Samedi 21 Chasse – **Banquet des chasseurs**

AVRIL

Samedi 11 La Clef des Chants – **Concert**

MAI

Vendredi 8 Défilé et cérémonie commémorative

Jedi 14 Boule Joyeuse – **Challenge Lili Valois**

Dimanche 24 **Fête des Classes** en 5

JUIN

Vendredi 19 L'Indépendante – **Fête de la musique**
(Sous réserve)

Samedi 20 & Boule Joyeuse – **Fanion Cantonal**

Dimanche 21

AOUT

Samedi 1^{er} & Chasse – **Ball Trap**

Dimanche 2

SEPTEMBRE

Samedi 19 & Comité des Fêtes – **Fête Patronale**

Dimanche 20

NOVEMBRE

Mercredi 11 Défilé et cérémonie commémorative

Dimanche 22 L'Indépendante – **Fête de Ste Cécile**

DECEMBRE

Dimanche 6 L'Indépendante – **Concert du Téléthon**

Nos associations

Associations	Contact	Téléphone	Email
La Boule Joyeuse	M. Bernard LAFAY	04.77.65.05.04	bernard-lafay@orange.fr
Comité des Fêtes	M. André VERNE	04.77.62.41.72	andre1.verne@orange.fr
MJC	M. Sébastien VIVEL	04.77.62.28.37	sebvivel@gmail.com
La Chasse	M. Francisque CRIONAY	04.77.62.43.37	crionay.gabriel@orange.fr
L'Indépendante	Mlle Céline ANDRE	06.61.72.96.99	andre.celine81@orange.fr
Le Club du 3ème Age et de l'Amitié	M. Gérard DUBESSY	04.77.62.42.52	limouzingard@orange.fr
Bibliothèque	Mme Gisèle VERNE	04.77.62.41.72	andre1.verne@orange.fr
Familles Rurales	Mme Monique JUSSSELME	04.77.62.41.62	mjusselme@orange.fr
Les Amis de la Chapelle	M. Jean-Paul JUSSSELME	04.77.62.41.62	

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque-point lecture est installée à la mairie. Elle est riche d'environ 700 ouvrages appartenant à la médiathèque départementale de la Loire.

Romans, romans policiers, documentaires divers, B.D, albums et contes pour adultes, jeunes et enfants sont à la disposition des casamontois. Le prêt est gratuit.

Les heures d'ouverture les mardis de 10h à 11h30, les mercredis de 15h à 16h et les samedis de 9h30 à 11h sont assurées par des bénévoles.

Pendant le temps scolaire, les enfants sont accueillis deux fois par mois le jeudi matin.

L'antenne de Neulise, assure le renouvellement des ouvrages et proposent diverses animations. Déjà des ressources numériques gratuites sont disponibles. En 2015 des magazines, des journaux, de la musique, des autoformations en ligne seront proposés et accessibles depuis n'importe quel ordinateur ou tablette reliés à internet. Pour en profiter, vous pourrez prochainement venir à la bibliothèque de votre village pour obtenir vos identifiants.

N'hésitez pas à nous rendre visite pour vous renseigner

La Boule Joyeuse

L'association dite « **Boule Joyeuse** » a été fondée en 1929 et a pour but la pratique du sport boule.

Le bureau actuel se compose comme suit :

Président : Lafay Bernard

Trésorier : Paul Valois

Secrétaire : Patrice Valois



Le nombre de licenciés FFB est de 9, et son nombre de membres honoraires est de 11.

Chaque saison, la Boule Joyeuse organise deux concours officiels et plusieurs concours entre sociétaires dont le but d'honneur, qui se joue en tête à tête.

En 2015, les 20 et 21 juin, elle accueillera douze sociétés du Canton de St Symphorien de Lay pour le fanion cantonal.

A sa dernière édition en terre Casamontoise, elle avait vu la participation de 3 quadrettes.

Chaque vendredi à partir de 14h00, des boulistes se retrouvent au terrain du village pour quelques parties amicales.

Durant l'hiver, les joueurs s'entraînent au boulodrome de Croizet sur Gand.

Son siège se situe à l'ancien lavoir, local prêté par la mairie.

Le Comité des Fêtes

La fête patronale obtient un beau succès

Samedi 20 et dimanche 21 septembre a eu lieu la fête patronale au village. La semaine précédente, les vendeurs de brioches avaient été reçus chaleureusement par les habitants du village.

Samedi 20 septembre, la journée a commencé avec le vide-grenier qui a réuni de nombreux exposants et visiteurs, sous un beau soleil. L'après-midi le concours de pétanque a vu s'affronter 24 doublettes sur le terrain. A la nuit tombée, de nombreux enfants ont participé à la retraite aux flambeaux accompagnés par l'Indépendante de Chirassimont. La soirée s'est poursuivie par un feu d'artifice apprécié des petits et des grands, puis par un bal.

Dimanche, l'apéritif concert a précédé le repas spectacle « Hommage à Dalida ». Sandy Sims a repris les succès de Dalida et a ravi le public venu nombreux. Les enfants ont pu profiter de la structure gonflable. Un week-end convivial qui a su combler les petits et les grands.

Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé au succès de ce week-end, par leur présence et par leur aide et vous donne rendez-vous le samedi 24 janvier pour la Pasta Party !



Les activités ont lieu en semaine hors vacances scolaires

TAI CHI CHUAN & Qi GONG

Les mardis de 20H15 à 21H45 à la salle des associations de Chirassimont ou à la salle d'animation de Machézal selon le planning



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les jeudis de 20H00 à 21H00 à la salle des associations de Chirassimont



En projet :

- Sortie à la neige
- Assister à un Match de la Chorale de Roanne
- Remise en état du local Jeune en commun accord avec la mairie

COURS DE TENNIS

Terrain de tennis de Chirassimont ou à la salle des sports de Fourneaux en période hivernale.
Les mercredis de 13H30 à 14H30 pour les + de 10 ans
Les mercredis de 16H45 à 17 H 45 pour les + de 10 ans

LA CLEF DES CHANTS

LA CHORALE « LA CLEF DES CHANTS » 1989-2014 : UNE JEUNE DAME DE 25 ANS

C'est à l'automne 1989 que la chorale « La Clef des Chants » a vu le jour à l'initiative de quelques passionnés de chant de Chirassimont, Fourneaux et Machezal, villages familiers à Paul Lacroix, son chef de chœur fondateur.

Très vite, une trentaine d'amateurs de chant choral des villages voisins ont formé le groupe, signe évident que « La Clef des Chants » répondait à un besoin : Plaisir de prêter sa voix dans un groupe convivial rassemblant des personnes d'origine, d'âge et de milieux sociaux très divers.

De 1999 à 2009, Marie-Thérèse Thimonier a été associée à la direction du chœur et depuis 2010, Guy Boutard partage cette direction avec Paul Lacroix.

25 années plus tard, « La Clef des Chants » compte 57 choristes (16 soprani, 21 altos, 11 ténors et 9 basses) fidèles aux répétitions du mercredi soir, de 20 h à 22 h à la mairie de Fourneaux, siège de notre association. Ces choristes sont originaires de 10 communes différentes. Depuis ses origines ; « La Clef des Chants » pratique l'intercommunalité sur notre territoire entre Loire et Rhône avec un répertoire varié allant du classique au contemporain.

Nous venons de fêter ce quart de siècle par un concert avec la chorale « Chant'Arnas » le dimanche 30 novembre à l'église de Fourneaux.

Nos projets en cours pour 2015 :

- Le **samedi 11 avril** à la Salle d'Animation Rurale de Chirassimont, concert de variété autour de notre invité : M. BOURVIL.
- Les **23, 24 et 25 octobre** à Mably, participation à la Comédie musicale « Les Misérables »

Pas besoin de connaître le solfège pour nous rejoindre et participer à nos répétitions hebdomadaires.



Président : Jean-Paul THIMONIER
04 77 62 99 53

Chefs de chœur :
Guy BOUTARD 04 77 62 73 20
Paul LACROIX 04 77 62 41 12

Club du 3^{ème} Age et Amitié

Le club du 3^{ème} Age et de l'Amitié est un club d'environ 35 adhérents, qui se rencontrent tous les 15 jours, le mardi à la salle des associations.

Durant cette demi-journée, nous pratiquons la Belote, le Rummikub, le Scrabble, etc....

Cette année, nous avons fait deux sorties au restaurant (grenouilles à Neulise et la Groasse à Croizet sur Gand à « La Râpée »).

Un petit repas est en prévision pour les fêtes de fin d'année.

Pour 2015, une ou deux sorties sont envisagées.

Appel à de nouveaux adhérents, merci de contacter Roger au 04.77.62.41.71 ou Gérard au 04.77.62.42.52.



Société de Chasse

Activités pour 2015 :

Concours de Belote: Dimanche 22 février 2015 à la salle d'animation de Chirassimont à partir de 14H

Repas des chasseurs : Le samedi 21 mars 2015 à la salle d'animation de Chirassimont à partir de 12H

Ball Trap : Le samedi 1er et dimanche 02 août 2015 au lieu dit Landine à Fourneaux

Présidents : Francisque CRIONNAY et Vincent BERCHOUX



L'INDÉPENDANTE

Notre Batterie-Fanfare composée de 35 musiciens est dirigée par Bernard Roche secondé par intermittence de Philippe Vignon et Bruno Muzel.

Cette année 2014 est marquée par une rentrée de 8 nouveaux élèves qui viennent renforcer les bancs de l'école de musique déjà occupée par Julie Berchoux (en clairon) et Simon Dubost (en tambour).

La formation musicale et l'apprentissage de l'instrument sont assurés par Joseph Vignon et Philippe Vignon les mercredis après-midi dans les locaux de la mairie. L'initiation de ces musiciens en herbe est primordiale pour le renfort des rangs de l'Indépendante pour les futures années.

Nous comptons encore sur vous en 2015 pour faire partie du public lors de notre concert de printemps le dimanche...mars, ou celui de la fête de la musique le vendredi 19 juin ou encore à l'occasion du concert de notre Ste Cécile le dimanche 22 novembre ou celui au profit du Téléthon le dimanche 7 décembre. Pour les amateurs de cartes, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 2 février pour le concours de belote à la salle d'animation.

VIVE LA MUSIQUE !

La Musique est infinie. Elle est le langage de l'âme. (Otto Klemperer – Chef d'orchestre Allemand)



Simon Dubost

Joseph Vignon – Julie Berchoux – Salomé Fournel – Adrien Giraud – Dorian André – Thaï Jean Tricaud – Philippe Vignon
Jules Dubost – Bastien Muzel – Maxence Geiger – Jade Berry

FAMILLES RURALES



Familles Rurales est le premier Mouvement familial de France. Depuis plus de 70 ans, le Mouvement remplit différentes missions :

- Répondre aux besoins des familles
- Défendre leurs intérêts
- Accompagner les parents dans leur mission d'éducation
- Participer à l'animation des territoires ruraux

L'Association "Familles Rurales" existe sur notre commune depuis de très nombreuses années.

Actuellement son activité principale est l'organisation d'une sortie culturelle et conviviale d'une journée: Croisière sur le canal à Digoin en 2013, visite de la ferme des Banons en Bresse et repas chez le chef étoilé, Georges Blanc à Vonnas en 2014 ont été au programme.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Monique Jusselme 04 77 62 41 62 mjusselme@orange.fr
ou Gisèle Verne 04 77 62 41 72 andré1.verne@orange.fr





À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



€ Établir la contribution de l'État au budget des communes



Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population



RECENSEMENT

de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT A CHIRASSIMONT SE DEROULE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015

VOUS AUREZ LA VISITE DE CÉLINE ANDRÉ,
NOMMÉE AGENT RECENSEUR DE LA COMMUNE

CLASSES EN 4 : une fête très réussie...

Dimanche 13 juillet, malgré un temps mitigé en début de journée, s'est déroulée la fête des classes en 4.

Les 44 conscrits étaient invités, à partir de 9h, à réaliser les traditionnelles photos individuelles et de groupe. Suivi de la célébration animée par Monique et Florence qui permettait de se recueillir et d'avoir une pensée toute particulière pour les défunts des classes en 4.

Puis le soleil est apparu, c'était le moment du défilé dans les rues du village. Sur le thème des différentes musiques (valse, disco ...), les costumes étaient colorés et mirent de l'ambiance dans le village.

Après quelques verres d'apéritifs, il était temps d'aller déguster le repas à la salle d'animation, repas qui se termina aux alentours de 20H. Certains conscrits poussèrent la chansonnette, d'autres s'essayèrent au Rock N'roll et notre centenaire, Mr Morel, nous montra ses talents de danseur.

La journée se terminait par la soirée dansante, qui grâce à l'aide des conscrits des classes en 5, permit à ceux des 4 de profiter d'un dernier moment de festivité...

Rendez-vous dans 10 ans....

